

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 27 janvier 2026

vingt-sept janvier deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :  
Christophe VIDAL

**Présents :** Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

**Absents:** Lylian JUDON

**Date de convocation :** 20 janvier 2026

**Date d'affichage de la convocation:** 20 janvier 2026

**Nombre de conseillers :** 13

**Nombre de présents :** 12

**Votants :** 12

**Secrétaire de séance :** Benoit ALINC

**DE 2026 008**

### **OBJET DE LA DELIBERATION** **Acceptation don immobilier de Mme Steudel**

Suite au mail de Mme Steudel Zoé du 14 juillet 2025 indiquant qu'elle souhaitait faire don de son ensemble immobilier cadastré ZS 263 constitué d'une grange et habitation vétuste et d'un terrain d'une superficie de 6,5 ares.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à 11 voix pour et 2 abstentions (Bernard Aurière et Sébastien Bonnet), accepte ce don pour réaliser un projet d'assainissement et de mise en valeur de l'église Saint-Saturnin. Pour ce faire, une estimation doit être réalisée pour qu'une valeur vénale apparaisse dans l'acte de vente.

L'Établissement Public Foncier a fait cette estimation à hauteur de 13 000€ à 15 000€.

Les frais induits pour ce don seront à la charge de la commune de Valuéjols.

Le conseil municipal charge M. le Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires pour l'acceptation de ce don à titre gratuit.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 27 janvier 2026